BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2019
N° 34

SAINT SATURNIN DU LIMET

TRANSPORTS de TOUTES NATURES
GRUE pour manutention et remorquage
MAGASINS de STOCKAGE et TRANSIT
La Rivière - ST-SATURNIN-DU-LIMET

Transports GILLOIS s.a.

Les Sablonnières - 53400 CRAON
Tél. 02 43 09 13 32 - Fax 02 43 06 04 00

Bar - Restaurant - Traiteur
LE MARMITON

Tél. : 02 43 06 77 26

http://www.restaurant-marmiton.fr

sarl GASTINEAU Henri

Commerce de Bestiaux
Veaux d'élevage

11, La Rivière
St-SATURNIN-du-LIMET
Tél. 02 43 06 41 05

achète sans garantie vos bovins de réforme accidentés (enterites, corps étrangers, arthrites), vaches de viandes
Bêtes non couchées **Paiement comptant**

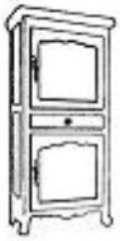

Restauration de Meubles Anciens

Copies - Achats - Ventes

J.-P. Blanchet

53350 **LA ROË**

Tél. atelier **02 43 06 54 22**
Tél. domicile **02 43 06 75 52**

Eclat Divin
Vins d'excellence

Richard Bedouët
r.bedouet@eclatdivin.fr

EDITORIAL

Voici le moment venu de vous présenter en mon nom, celui du conseil municipal et des agents communaux, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Petit à petit, nos projets se concrétisent. A travers ce bulletin, vous allez pouvoir découvrir les différentes réalisations et décisions prises tout au long de l'année 2018.

Tout d'abord, je citerai les travaux d'isolation des six logements de la Métairie démarrés en septembre. La remise en location de l'ensemble devrait se situer à la fin de ce premier trimestre, pour un meilleur confort des locataires. L'investissement s'élève à 273 631.79 € . Le reste à charge pour la commune sera d'environ 95 000.00 €

L'aménagement du parking rue Principale (face au point de recyclage) touche à sa fin. Dans l'espace récréatif, il nous reste à finaliser l'emplacement des futurs jeux. Maintenant, les tableaux réalisés dans le cadre des chantiers argent de poche en 2017 ornent le mur. Encore un grand merci à Mme GIRAL et aux jeunes pour cet embellissement qui met en valeur différents lieux de la commune.

En ce qui concerne les entrées de bourg, Mayenne Ingénierie doit nous restituer prochainement le bilan des relevés de vitesse. Ensuite nous déposerons un dossier afin d'obtenir quelques subventions.

Le bassin de l'Oudon poursuit ses investigations définies pour la continuité écologique du ruisseau traversant le parc des Hunaudières. La pêche de sauvegarde a eu lieu le 4 décembre, les 255 kilos de poissons ont été relâchés au plan d'eau communal. La vidange de l'étang a été faite début janvier.

Suite à l'incendie de la salle de la Métairie le 29 mai 2018, dans sa dernière séance, le conseil municipal a validé la reconstruction d'une salle dont la capacité n'excédera pas 40 places. L'estimation faite par l'architecte Monsieur LEMARIE d 'Aron s'élève à un peu moins de 200 000.00 € plus environ 10 000.00 € de matériel. L'assurance nous couvre à hauteur de 164 739 €.

Au titre des réalisations 2019, ne perdons pas de vue l'aménagement du cimetière. La partie basse sera végétalisée (haie, gazon), un jardin du souvenir pourra y être intégré.

La fibre optique va se déployer sur tout le territoire du Pays de Craon. Afin de ne pas perturber les lignes téléphoniques, un élagage des arbres est absolument nécessaire et ceci à la charge des propriétaires, je compte sur votre sens civique pour que cela soit réalisé en temps voulu.

Cette année 2019, notre commune va accueillir les Saint Saturnin de France. La municipalité et l'association des Rencontres comptent énormément sur vous pour l'hébergement. Toute aide à l'organisation de ce week-end sera la bienvenue.

Dans le cadre des réunions des maires « Comment voyez-vous l'évolution de nos communes », il en résulte un grand sentiment d'inquiétude de la part des petites communes. La mutualisation des moyens, des services semble une piste non négligeable pour le maintien des services dans nos bourgs.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2019, que la santé et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Actualité communale 2018

Cérémonie des vœux 2018

Repas offert par la commune à nos aînés

Commémoration de l'armistice du 11 novembre à St Saturnin Du Limet puis à Renazé

Cinq jeunes ont participé au chantier argent de poche en juillet dernier.

Assemblage du bulletin municipal

Le Père Noël n'a pas manqué son rendez-vous. Le 24 décembre, une vingtaine d'enfants étaient présents pour recevoir un cadeau du Père Noël

Actualité en chantiers 2018

Rénovation énergétique des six logements de la Métairie de la Métairie

Visite de différents aménagements de bourgs par la commission travaux

Première tranche de l'éclairage public au lotissement du Parc

Actualité en chantiers 2018

Elagage et nettoyage au stade Victor Simon.

Enlèvement de l'ancienne main-courante au terrain de football

Les travaux d'accessibilité dans les établissements recevant du public ont été achevés en début d'année

Vidange de l'étang des Hunaudières et récupération du poisson en vue d'un futur aménagement du parc

Pose des panneaux réalisés en 2017 dans le cadre des chantiers argent de poche

ETAT CIVIL - ANNÉE 2018

Naissances

HESNAUX Ambre - 1, Cité de Bellevue
VIEMONT Emma - 1, Route de la Crue

Mariages

BONNIER Olivier
Et FARIBAULT Rachel - 3, lotissement de la Thébaudière

POURIAS Florian - Les Trotteries
Et BELLIARD Elise - Rue de la Montée de l'Eperon à Clisson (44)

Décès

BABLEE Gilbert - Maison de Retraite
BODINIER Marie-Thérèse veuve ROBERT- Maison de Retraite
COURCELLE Marcelle épouse THUAL - Maison de Retraite
DOHIN Jacqueline veuve POINTEAU - Maison de Retraite
HOCDE Louis - Maison de Retraite
METAYER Louis - Maison de Retraite
MOUCHELET Marcel - Maison de Retraite
NOU Bounma épouse CHAYAVONG - La Basse Rivière
PAILLARD Denise veuve METAYER - Maison de Retraite
PECOT Germaine veuve VALLAIS - Maison de Retraite
TIREAU Raymond - 9, Lotissement de l'Ouzeraie
WIEDEMANN Karl - La Grange des Hunaudières

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- ***Lundi et vendredi de 9 à 12 H et de 13H30 à 17H30***
- ***Mercredi et jeudi de 9 à 12 H***

Tél/Fax : 02.43.06.43.53

Email : saint-saturnin-du-limet@wanadoo.fr
Site : www.saint-saturnin-du-limet.mairie53.fr

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Du lundi au vendredi de 10 H à 12 H

TARIFS COMMUNAUX

Salle des loisirs

Utilisation	Hors commune	Habitants de
Utilisation toute la journée jusqu'à 2 H	286.00 €	171.00 €
Utilisation jusqu'à 19 H	153.00 €	93.00 €
Utilisation de 19 à 2 H	176.00 €	104.00 €
Week-end : du vendredi 14 H au dimanche 2 H	397.00 €	237.00 €
Week-end : de vendredi 14 H au dimanche 19 H	507.00 €	305.00 €
Réveillon St Sylvestre	441.00 €	261.00 €
Vaisselle (le couvert)	0.55 €	0.35 €

Chapiteaux

La quantité de fioul consommée sera facturée à l'utilisateur.

Il est rappelé que l'utilisation des chapiteaux par les particuliers est liée à la location de salles.

	Hors commune	Habitants de la commune
1 chapiteau	68.00 €	42.00 €
2 chapiteaux	114.00 €	68.00 €
Chauffage	35.00 €	35.00 €
Parasol Chauffant (l'unité)	16.00 €	16.00 €

Installations à l'étang communal

Abri (avec l'électricité et l'eau)	15.00 €

Ces locations sont réservées aux habitants de la commune et ne pourront aller au-delà de 19 H.

CONCESSION DANS LE CIMETIERE

- 39 € les 2 m2
- 66 € les 3 m2
- 148 € le columbarium

Lotissement du Parc

Prix du m2 …….. 15.00 € TTC

Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée de l'hiver et les festivités de fin d'année, le temps de notre rendez-vous annuel revient. Un bulletin municipal, quel que soit son rythme, marque toujours le temps qui passe, inexorablement. C'est aussi une belle occasion de mettre en avant l'action de l'équipe municipale et de raconter la vie de la commune.

C'est en l'occurrence une belle occasion pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à celles et à ceux, qu'ils soient élus ou membres associatifs, qui gèrent, fédèrent, organisent et animent notre territoire.

Oui, je veux dire ma reconnaissance aux élus. Ils ont tellement à faire dans un contexte particulièrement difficile. Les contraintes budgétaires et leurs lourdes responsabilités, associées aux exigences toujours plus pressantes des citoyens, découragent de plus en plus de maires. Et les récents sondages ne disent pas le contraire. Un maire sur deux abandonnerait son mandat en 2020. C'est le même constat pour les conseillers municipaux. Je ne sais plus qui a dit « les élus des communes sont toujours à portée d'engueulade »... C'est la réalité. Plus souvent critiqués, ils attendent trop souvent et bien longtemps les compliments et les remerciements. Et pourtant... et pourtant que d'heures passées, que d'arbitrages remis en cause, que de plans abandonnés... avant d'avoir le sentiment du travail accompli, dans l'intérêt général.

Ouvrons les yeux, si la France des villages est ce qu'elle est, c'est en grande partie grâce à l'engagement de ces « fantassins » de la République. Ces acteurs de proximité s'engagent sans compter et, en Mayenne, je peux en témoigner, ils s'impliquent passionnément.

Or, qui dit moins d'élus, dit moins de représentants du peuple. La démocratie est alors en danger.

Et de fait, cela entraîne plus de fonctionnaires pour compenser le travail de tous ces élus qui sont en partie bénévoles. Clémenceau disait « la France est un pays fertile, quand on y plante des fonctionnaires, il y pousse des impôts »! Je ne crois pas qu'à l'heure actuelle, cette option serait acceptable.

Il en est exactement de même pour **toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le monde associatif**. Nous ne leur disons jamais assez combien leur engagement est primordial pour animer la vie culturelle et sportive de nos communes, pour accompagner les populations en difficulté, pour aider les personnes les plus vulnérables...

Dans notre département, tous les domaines sont explorés par le bénévolat. Si nous avions à nous passer de cette richesse humaine, de ce lien social indispensable entre générations, la facture serait lourde pour le contribuable, au sens propre comme au sens figuré.

Alors, collectivement, montrons leur notre sincère reconnaissance!

Au-delà de ma gratitude, je veux aussi exprimer un autre sentiment que m'inspirent celles et ceux qui s'engagent : la fierté. La fierté de représenter un territoire aussi inspiré.

« **La Mayenne est un département injustement méconnu** », c'est ce que nous dit à l'envi Monsieur le Préfet. Il a parfaitement raison. Nous avons tellement d'atouts, tellement de talents. Lorsque je témoigne de nos initiatives à l'extérieur, je mesure et je compare, je me rends invariablement à l'évidence, nous avons du caractère et du courage. **Notre département est certes petit par la taille, mais grand par ses valeurs.** C'est donc une source inépuisable de fierté pour l'élue que je suis.

Et c'est avec enthousiasme qu'avec Guillaume CHEVROLLIER, nous avons souhaité faire découvrir à nos collègues sénateurs et à la presse spécialisée la culture, la tradition et l'art de vivre en Mayenne. Nous avons organisé une opération intitulée « les journées de la Mayenne au sénat ». Cette initiative a permis à une quarantaine de producteurs locaux de faire connaitre leur savoir-faire et les richesses gastronomiques de notre territoire. Ce fut un réel succès et nous espérons vivement que cette opération permettra à notre beau département de rayonner à sa juste valeur au-delà de ses frontières !

En cette période de vœux, recevez toutes et tous mes chaleureux souhaits de santé et de prospérité pour 2019!

Elisabeth Doineau

« Faire ses courses, ouvrir son frigidaire, préparer le repas, nombreux sont les actes liés à l'alimentation accomplis tous les jours. Nous les réalisons naturellement sans nous rendre compte de leur portée. Ils sont pourtant des actes forts du quotidien. Ils construisent notre bien-être et participent activement à créer ce lien social fondamental à l'être humain. Ne pouvoir accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée, c'est s'exclure, c'est rompre le lien social, c'est ouvrir la porte aux problèmes de santé et de bien-être »

C'est à ce défi de précarité alimentaire que l'épicerie sociale « Le Pélican » tente de répondre depuis près de 13 ans.

Tous les 15 jours, le vendredi après-midi de 14h à 18h, des personnes et /ou des familles préalablement orientées par les travailleurs sociaux du Conseil départemental de la Mayenne effectuent leurs achats alimentaires au Pélican. En contrepartie d'une participation financière (10% du prix réel des denrées), elles accèdent à des produits variés et de qualité et peuvent retrouver ainsi une sécurité alimentaire.

Il importe de souligner que rien ne serait possible sans l'implication et l'engagement de nos bénévoles. Ils interviennent à toutes les étapes du fonctionnement de l'épicerie sociale : collecte et transport des denrées, mise en rayon, distribution, … Ils sont les chevilles ouvrières de la solidarité alimentaire sur notre territoire : Un grand merci à eux !

Cette année encore, des bénévoles ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire les 30 novembre, 1er et 2 décembre 2018. Chaque denrée collectée est redistribuée dans le département afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé, merci de contacter
Noëlle BILHEUX au 02.43.06.54.34
Maryse BEYER : 06.72.41.59.42

Nombreux sont les acteurs à œuvrer pour l'épicerie sociale : la banque alimentaire, l'ESAT du Ponceau, les communes du territoire, la communauté de communes du pays de Craon… Leur contribution et leur soutien nous sont indispensables, et nous tenons à les saluer.

Le ravitaillement du jeudi

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895
Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé,
53390 Saint-Aignan-sur-Roë
Adresse mail : asso.pelican@orange.fr
Tel : 02.43.06.14.18

L'association Alli'âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile. Elle travaille toujours en lien avec les services qui interviennent à domicile. Elle organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.

- **Lectures et échanges autour de l'actualité**, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR). Coût : 1 €.

- **« Rencontres autour d'un café ».** Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

A la suite du colloque du **5 octobre 2017 intitulé « Tous proches aidants aujourd'hui ou peut-être demain »** l'association a poursuivi cette action en organisant des rencontres trimestrielles avec des aidants, sur des thèmes proposés par les personnes présentes. Ces rencontres totalement gratuites sont ouvertes à tous. La prochaine aura lieu le 15 janvier 2019 de 15h00 à 17h00. Toute personne intéressée peut s'inscrire en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.
Un rappel : le « Guide des aidants 2018 » est accessible sur le site du Pays de Craon.

Un souhait : développer les activités de l'association sur tout le territoire, la condition étant que des bénévoles, localement, donnent un peu de leur temps pour aider à les animer.

Chantal GODARD,

Présidente de l'association Alli'âges

Contacts : e.mail : chantal.godard2253@gmail.com - Tel. **06 32 11 06 11**.

Siège social : « Le 29 » rue de la Libération 53400 CRAON

ASMAD 02 43 98 94 33 Service Soins Infirmiers A Domicile

L'Association du Service de Maintien A Domicile

L'ASMAD est une association qui gère un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile). A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places :**

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de 20 ans et plus présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale ;** les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, sous forme d'un budget annuel versé au SSIAD.

Les soignants assurent des **soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. Les infirmières du SSIAD évaluent les besoins.** La plupart des soins techniques infirmiers sont confiés aux infirmiers libéraux avec lesquels l'ASMAD a signé une convention.

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon.
Pour les Personnes entre 20 et 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d' Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce de la maladie afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

SPASAD du Pays de Craon

En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par **l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE**, en lien avec les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMAD
70 Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien
☎ 02.43.98.94.33
✉ asmad53@wanadoo.fr

Entr'Aide Services

9 place de la Mairie – Bazouges
53200 Château-Gontier

02.43.70.43.60
www.entraide-services53.com

DES INTERVENTIONS A DOMICILE ADAPTEES A VOS BESOINS

Présente sur le Sud-Mayenne depuis 1987, Entr'Aide Services est une association de **l'Economie Sociale et Solidaire** spécialisée dans **la mise à disposition de personnel**. **Elle assure la fonction d'employeur** et gère l'ensemble des formalités administratives. S'adresser à Entr'Aide Services, c'est s'inscrire dans une démarche citoyenne sécurisée. Les domaines d'interventions sont les suivants :

SERVICES A LA PERSONNE :

ORGANISME AGRÉÉ 50% RÉDUCTION ET/OU CRÉDIT D'IMPÔT

Ménage : *régulier, occasionnel, ou grand ménage après travaux*
Repassage : *entretien du linge, repassage*
Entretien de jardin : *taille, désherbage, sarclage, bêchage, tonte, plantations*
Bricolage : *montage d'une armoire, pose d'une tringle à rideau…*
Garde d'enfant de + 3 ans
Classement, travail administratif

SI services à la personne

AUTRES INTERVENTIONS SANS DEDUCTION FISCALE :

Aide aux travaux de peinture, lessivage de mur, tranchée…
Aide au déménagement, déplacement d'objets encombrants….

Les Avantages :

- **Tarifs compétitifs**, pas de TVA
- **Aucun frais de gestion**
- **Qualité de l'accompagnement**
- **Bonne connaissance des salariés**
- **Continuité du service**

"Etre déchargée de l'aspect administratif est un réel confort. (…) C'est très simple et vraiment pratique."

Mme Leroy Utilisatrice d'Entr'Aide Services

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

simplifiez-vous la vie !

Nous nous déplaçons gratuitement pour venir vous rencontrer à votre domicile
Un simple appel au 02.43.70.43.60

SIMPLICITE - SOUPLESSE - REACTIVITE - PROFESSIONNALISME - SOLIDARITE

Des élus « référents santé » dans les 37 communes
de la Communauté de Communes du Pays de CRAON

Depuis juin 2018, un élu référent « santé » a été nommé dans chaque conseil municipal des 37 communes composant la Communauté de Communes du Pays de CRAON.

Cette initiative est née de la volonté des membres de l'association Relais santé bien-être et des élus de la Communauté de communes de connaître les besoins des habitants en matière de santé.

Rappelons que l'association Relais santé bien-être, composée uniquement d'habitants, a pour objet de placer l'habitant au cœur du projet de santé du territoire et ainsi de le rendre acteur de sa propre santé. Ses missions sont, entre autres, de créer du lien avec les professionnels de santé afin d'avoir une offre de soins adaptée aux besoins et de mener des actions de prévention grand public.

L'élu « référent santé » a pour mission de créer du lien entre les habitants et l'association Relais santé bien-être. Il recueillera les besoins ou suggestions des citoyens pour les transmettre à l'association, et communiquera les informations sur les actions menées sur le territoire.

Cet interlocuteur local permettra de mieux connaître les besoins des publics et contribuera à favoriser l'accès aux soins de tous et à préserver la santé des citoyens.

→Si vous avez des questions ou des attentes, n'hésitez pas à contacter votre mairie qui vous transmettra les coordonnées de l'élu référent. Puis, celui-ci les relaiera au service « santé » de la Communauté de communes.

Faisons en sorte de préserver l'offre de soins sur notre territoire en créant cette dynamique.

Pour plus de renseignements, contacter Julie Girard, animatrice santé (07 85 51 53 43 / animation.sante@paysdecraon.fr).

Association Ponceau Charmilles
www.ponceaucharmilles.fr

Défi des 37 au Pays de Craon

Le jeudi 23 mai 2019 au complexe sportif de la ville de Quelaines Saint Gault

Le **Défi des 37** est une manifestation qui a pour ambition de partager un temps d'échanges, de rencontres, de convivialité et de partage pour des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes isolées domiciliées sur le territoire du pays de Craon. Lors de cette journée, de nombreuses activités sportives et ludiques, accessibles à tous, sont proposées aux participants.

Des animations ainsi que des ateliers découvertes sont également proposés dans le complexe sportif ou à l'extérieur tout au long de la journée, avec un temps de repas partagé sur place. Chaque animation est libre d'accès.

Les ateliers sont animés par des associations sportives du Pays de Craon, le Comité Départemental de Sport Adapté de la Mayenne (CDSA 53), le Comité Départemental HandiSport, l'association EL'HAN et d'autres associations ou bénévoles.
Exemple d'animations:
tennis de table, marche nordique, jeux de raquettes, vélo, gym douce, tir à l'arc, sarbacane, boccia, Kinball, jeux en bois, balade à cheval, Tchoukball, jeux du parachute, karaté…

La 5ème édition du Défi des 37 aura lieu **le jeudi 23 mai 2019** au complexe sportif de Quelaines Saint Gault. Réservez votre journée !

Le jour de la manifestation, des navettes pourront être organisées afin de permettre à toute personne intéressée de participer à la manifestation.

Pour plus information, contacter Mr BOUR-

FRANCE ADOT 53

Don d'organes et de tissus
Tous concernés

En vertu du principe de solidarité qui fonde notre lien social, en France, chacun d'entre nous est présumé être donneur d'organes et de tissus.

C'est ce que l'on appelle le **consentement présumé**. Cependant le prélèvement des organes et tissus ne peut pas se faire sur une personne qui s'y est opposée de son vivant.
Ainsi, si une personne est opposée à un tel prélèvement, elle peut exprimer ce refus de son vivant, à titre principal, en s'inscrivant sur le registre national des refus. Elle peut aussi en informer ses proches par écrit ou par oral afin qu'ils fassent valoir cette opposition auprès de l'équipe médicale au moment d'un décès rendant envisageable un prélèvement d'organes et de tissus.

Porter sur soi une carte d'ambassadeur du don d'organes permet d'affirmer sa volonté.

Contact :
FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
Tel/Rep : 02.43.90.68.10
Courriel : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org

POUR MIEUX RESPIRER
NE BRÛLER PAS
Vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

Pommerieux : un terrain de sports sans pesticides

Dans un contexte où l'usage des produits phytosanitaires est réduit dans les collectivités pour améliorer la qualité de l'eau, **les terrains de sports** avec les cimetières sont souvent la dernière étape du passage au « zéro phytosanitaires » dans les communes. La mise en œuvre d'une gestion différenciée peut faciliter un entretien sans pesticide.

Mr Jean louis Templier, maire de la commune de Pommerieux (700 habitants, près de Craon) témoigne de son expérience.

« Comment s'est passée la transition au « zéro-phyto » dans votre commune ?

Le « zéro phyto » a commencé grâce à Jean-Luc, l'agent communal. Il doit être cité car tout vient de lui. Au lieu de mettre des produits phytosanitaires, au début on utilisait le chalumeau pour des petites parcelles, puis on l'a utilisé de plus en plus mais ça coûtait cher en gaz. On a donc réfléchi avec plusieurs autres communes et on s'est mis d'accord pour l'achat de matériel de désherbage.

Quelles sont les méthodes de gestion sur votre terrain de sports ?

Le terrain existe depuis 1979. Il y a eu deux entretiens du terrain en 2006 et 2011 (carottage et sablage). C'était un bon investissement car cela permet d'éviter le manque de pelouse, notamment devant les buts. Il y a une tonte une fois par semaine.

Et que faites-vous de la pelouse coupée ?

La plupart du temps, on fait du mulching sinon l'herbe est exportée. On fait de temps en temps du paillage.

Fertilisez-vous votre terrain ?

Oui, on utilise un peu d'engrais mais légèrement, par exemple on est à 60 unités d'azote par an. Les apports se font souvent en janvier, en mai et au début de l'automne.

Comment gérez-vous le surplus de temps pour l'agent ?

Pour l'aider, on organise une fois par an une journée citoyenne, et on arrive à mobiliser 20 % de la population pour désherber manuellement plusieurs sites dont le terrain de sport. On a aussi des actions auprès des jeunes avec l'opération « argent de poche » : ils participent au désherbage du terrain de foot en échange d'une compensation financière. Il y a aussi des avantages pour l'agent, comme ne plus avoir à porter son costume d'astronaute à chaque utilisation de produits phytosanitaires.

Un terrain de sport ça demande beaucoup d'eau, comment faites-vous ?

Nous avons investi dans un arrosage intégré, car avec les intercommunalités notre prochain agent pourrait ne pas être sur la commune, aussi pour économiser de l'eau en gérant plus finement l'arrosage. Nous avons pris pour habitude de ne jamais arroser à l'eau potable. Avec la création de la réserve d'eau faite avec l'aide du bassin de l'Oudon nous sommes en mesure d'arroser suffisamment les terrains.

Avez-vous eu des difficultés avec les sportifs ?

C'est vrai que les footballeurs aimeraient une pelouse sans trèfles, bien verte et surtout pas trop haute. Le club de Pommerieux a accepté après des discussions de ne pas toujours jouer sur le terrain d'honneur lorsque les conditions climatiques ne sont pas adéquates pour préserver le terrain d'honneur. Pour la tonte, on essaye de la faire le vendredi pour que le dimanche l'herbe ne soit pas trop haute.

Vous faites d'autres actions dans le domaine environnemental ?

La commune utilise l'Eco pâturage et depuis peu la réserve d'eau. La réserve est une zone humide en pente douce avec un système de phyto-épuration. Pommerieux a été en 2008 le premier site labellisé « sur les chemins de la nature » en Mayenne pour la réhabilitation d'une mare communale.

Merci pour ce partage d'expérience et bonne continuation. »

Interview réalisée par le Syndicat du bassin de l'Oudon - novembre 2018

Retrouvez les actions du syndicat du bassin de l'Oudon : www.bvoudon.fr ; téléphone : 02 41 92 52 84

Des travaux de restauration des cours d'eau efficaces !

Un suivi du peuplement piscicole (abondance et diversité des poissons) permet au Syndicat du bassin de l'Oudon de mesurer l'efficacité des travaux réalisés dans les cours d'eau.

Cette année, le suivi a été réalisé sur différents sites qui ont fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique (continuité de la circulation des poissons et des sédiments). Les résultats ont montré une amélioration du peuplement piscicole comparativement à la situation initiale.

Sur l'Oudon à Athée (53) :

En 2017, le clapet du bourg d'Athée a été supprimé afin de restaurer la continuité écologique. La qualité piscicole en 2016 était de qualité « moyenne ». Aujourd'hui, après réalisation des travaux, la qualité est passée en « bon état » avec 11 espèces référencées pour 332 poissons capturés. On note notamment une augmentation significative du nombre de vairon. Ce dernier, avec le goujon et le gardon, représente une des 3 espèces dominantes du site. À noter également la présence de chabot.

Les techniciens de la fédération de pêche en action

Sur l'Oudon à Chérancé (53):

Même constat sur le site du moulin Neuf à Chérancé. Le clapet est abaissé pour une période « test » depuis la fin de l'année 2016. La qualité piscicole était en qualité « médiocre » en 2016. En 2018, on assiste à une nette amélioration de la qualité qui est passée également en « bon état » avec 16 espèces référencées contre 13 espèces en 2016 et une capture de 368 individus contre 117 en 2016. Tout comme à Athée, on note l'apparition du chabot mais également du vairon.

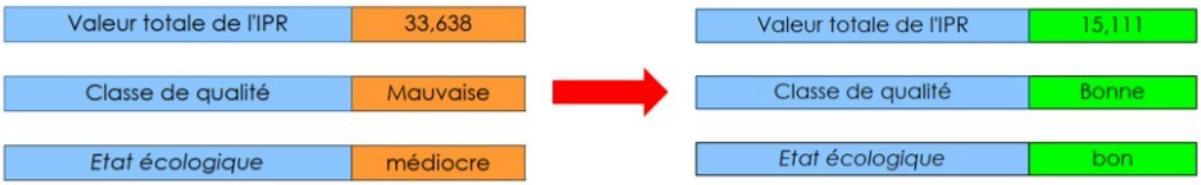

Evolution de l'état écologique de l'Oudon à Chérancé de 2016 à 2018

Des résultats similaires sont observés sur les sites de travaux côté sud du bassin versant (en Maine et Loire).

L'abaissement de la ligne d'eau sur ces sites a permis de redécouvrir des habitats et retrouver des écoulements diversifiés. Depuis 2016, on remarque par conséquent une régression du nombre d'espèces d'eaux calmes et intermédiaires, et un plus grand nombre d'espèces rhéophiles (préférant les eaux courantes) comme le chabot ou le vairon. Le peuplement piscicole se rapproche ainsi davantage du peuplement d'équilibre sur l'Oudon témoignant d'une amélioration de la qualité du cours d'eau. Les suivis piscicoles se poursuivront en 2020.

Retrouvez toutes les activités du syndicat sur www.bvoudon.fr
(le site internet www.bienvivreloudon.fr est désormais fermé).

Article rédigé par le Syndicat du bassin de l'Oudon – novembre 2018

POLLENIZ

Les Plantes envahissantes en Mayenne

POLLENIZ - réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, effectue, parmi ses différentes missions, de la prévention et des actions de communication sur des espèces de plantes pouvant poser des problèmes de santé publique.

Le Datura stramoine

Le datura, originaire d'Amérique Centrale, a été importé en Europe après la conquête du Nouveau Monde. Appelée « Trompette des anges » ou « Herbe du Diable », cette plante est très toxique en raison d'une teneur en alcaloïdes très élevée dans toute la plante. Ces substances en cas d'ingestion ou inhalation, peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves.

Datura Stramonium

L'Ambroisie à feuilles d'armoise

Il s'agit d'une plante annuelle, colonisant autant les milieux urbains que ruraux. Ses pollens provoquent de fortes réactions allergiques : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma... Peu de foyers sont présents en Mayenne, seuls quelques pieds ont été signalés et arrachés. Elle est surveillée de très près sur ces sites, car le stock de graines est viable pendant une dizaine d'années.

Ambrosia artemisiifolia

La Berce du Caucase

Cette berce est une ombellifère géante, originaire du Caucase. Elle provoque des réactions cutanées très graves et se révèle particulièrement invasive, en concurrençant les plantes indigènes. Sa sève inodore et incolore déclenche des lésions cutanées (brûlures, cloques). Les symptômes apparaissent 2 à 5 jours après une exposition au soleil et peuvent même réapparaître des années plus tard, sans nouveau contact avec la sève.

Heracleum sphondylium

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant. POLLENIZ 53 - *17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr*

Transfert de compétence « Eau potable et Assainissement » à la communauté de communes au 01/01/2018

Depuis le 1er janvier 2018 et pour répondre à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le service de l'eau potable et de l'assainissement **sur le territoire est assuré par une seule autorité organisatrice: La Communauté de Communes du Pays de Craon.**

La communauté de communes du Pays de Craon **a créé une Régie** des Eaux et de l'Assainissement dotée de plusieurs services :

- **« Production Eau Potable »**, résultat de la dissolution du Syndicat Mixte de renforcement en eau potable du Sud Mayenne (Usine de production d'eau potable située à Loigné sur Mayenne);
- **« Distribution Eau Potable »**, résultat de la dissolution de l'EX SIAEP de Livré La Touche, et du transfert de la compétence « eau potable » des communes de Craon et de Cossé-Le-Vivien ;
- **« Assainissement »**, résultat du transfert de la compétence « assainissement collectif » de 36 communes. La communauté de communes exerçait préalablement le service public d'assainissement non collectif (SPANC).
- **« secrétariat/facturation »** et un service « instruction des déclarations d'intention de commencement des travaux / intégration numérique des plans de réseaux.

La communauté de communes du Pays de Craon **a hérité des contrats de délégation de service public** conclus par les autorités auparavant compétentes :

- **Pour la compétence eau potable :**
  – les contrats avec Véolia Eau sur le territoire de l'Ex SIAEP du Craonnais et sur du territoire de l'Ex SIROCG (pour les communes rattachées au territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon)
- **Pour la compétence assainissement** :
  – le contrat avec SUEZ (ex Nantaise des eaux) pour la commune de Renazé.

Quelques chiffres:

En Eau Potable	En Assainissement
• *14 400 abonnés* • *2 contrats d'affermage* • *1 service en régie (15 agents)* • *2 550 000 m3 distribués par an* • *1 usine de production d'eau potable* • *4 forages de production d'eau potable* • *13réservoirs de stockage* • *Près de 1500 kms de réseaux de distribution*	• *8 900 abonnés* • *1 contrat d'affermage* • *1 service en régie (7 agents)* • *695 000 m3 épurés par an* • *9 stations d'épuration, 26 lagunes, 3 filtres plantés* • *40 postes de relèvement* • *+ de 50 bassins d'orage* • *+de 200 kms de réseaux d'eaux usées et environ 185kms de réseaux pluviales* • *3900 installations d'assainissement non collectif à contrôler.*

HARMONISATION DU PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Suite à ce transfert de compétences, la communauté de communes a hérité d'une hétérogénéité des prix de l'eau et de l'assainissement sur son territoire. Les élus communautaires, par soucis de transparence, ont souhaité maintenir en 2018 les différents tarifs fixés par les autorités auparavant compétentes (*communes ou syndicats*).

Pour respecter la loi, une convergence des prix en matière de tarification de l'eau potable et de l'assainissement a été voté par le conseil communautaire du 08/10/2018.Ce lissage des prix se fera sur 10ans (2019/2028).

UNE STRATEGIE ambitieuse d'investissements pour une meilleure qualité de services

La communauté de communes du Pays de Craon a pour volonté de mettre en place des programmes d'investissements ambitieux à savoir :

- Un programme pluriannuel pour l'eau potable (ouvrages, renouvellement des réseaux sur une durée 60 ans) de 2 700 000 € HT/an.

- Un plan pluriannuel pour l'assainissement des eaux usées (ouvrages, renouvellement des réseaux sur une durée 75 ans) de 950 000 € HT/an.

Généralement, les renouvellements de **ces réseaux sont programmés sur des fréquences de 100 à 120 ans.**

INFO→ ÉNERGIE
PAYS DE LA LOIRE

UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION & DE CONSEIL SUR L'ÉNERGIE

INDÉPENDANT→ ET GRATUIT

Construire, rénover, isoler, ventiler, chauffer …

Un numéro UNIQUE pour joindre
un conseiller Espace Info Energie en Mayenne

Depuis plusieurs années, les permanences Espace Info Energie se sont démultipliées sur le territoire afin d'être au plus proche des particuliers :

Mayenne, Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel, Laval, Evron, Château-Gontier, Craon, Cossé-le-Vivien, Meslay-Du-Maine, Ernée et depuis cette année à Lassay-les-Chateaux.

Voici donc les moyens de prendre rendez vous sur les permanences :

Tous les jours de la semaine au 02 52 46 00 00
de 9h à 12h et 14h à 17h

24h/24h en ligne sur http://dialogwatt.infoenergie.net

Ouvert à tout public et tout niveau de ressources

Des exemples de questions auxquelles nous pouvons apporter des réponses gratuitement et en toute neutralité :

Comment construire ou rénover économe ?
Par où commencer ?
Quel type de chauffage utiliser ?
Comment bien isoler ma maison ?
Auto rénovation, quels points de vigilance ?
Comment choisir ma ventilation ?
Comment choisir parmi tous les matériaux ?
Est-ce que je peux installer des panneaux solaires ?
Le ballon thermodynamique pour mon eau chaude ?
Linky, quels sont les risques et avantages ?
Où trouver et comment choisir les artisans ?
Comment choisir parmi mes devis ?
Comment choisir mon éclairage ?
Quelles sont les aides financières ?

ESPACE INFO ENERGIE SUD MAYENNE
Hôtel de Ville - 23 Place de la République
53200 CHATEAU-GONTIER
02 52 46 00 00
chateaugontier.53@eiepdl.fr
WWW.INFO-ENERGIE-PAYSDELALOIRE.FR

Déploiement de la fibre optique

L'arrivée de la fibre optique sur notre territoire est une chance pour avoir accès au Très Haut Débit. Notre commune est concernée, a priori, pour l'année 2020.

Pour une mise en œuvre dans les meilleures conditions 2 chantiers sont nécessaires :
- l'adressage
- l'élagage

1) L'adressage

A la demande de Laval Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre sur tout notre territoire et dans le but d'améliorer les services rendus à la population, la commune va être amenée à revoir son adressage. Il convient d'identifier clairement les adresses de voies et habitations pour faciliter la mission des services de secours, les services de livraison et de fourniture d'énergie ou de télécommunications. De plus, grâce à ces adresses normées, l'accès au très haut débit sera garanti à tous.

Les modalités de numérotations sont les suivantes :

- Numérique en agglomération : n° impairs à gauche et n° pairs à droite, donc très peu de changement dans le bourg
- Métrique hors agglomération à partir de points précis (centre-bourg, croisements, début de route ou de chemin etc …)

Attention, les lieux dits ne seront pas supprimés, la nouvelle signalisation vient en complément de l'existant.

2) Comment élaguer ?

Le déploiement de la fibre est prévue à l'aide des poteaux de téléphones en support et ce jusqu'à la limite de propriété. En conséquence, il est indispensable de procéder à l'élagage selon les schémas ci-dessous :

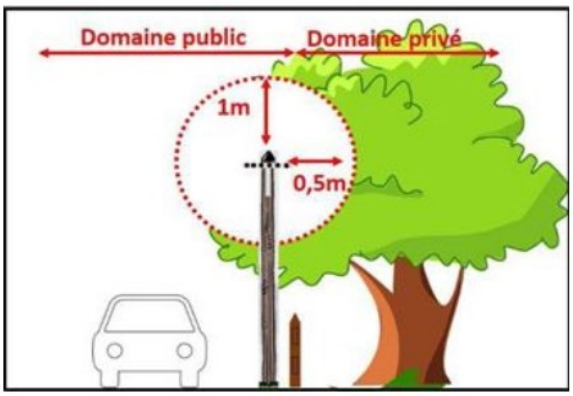

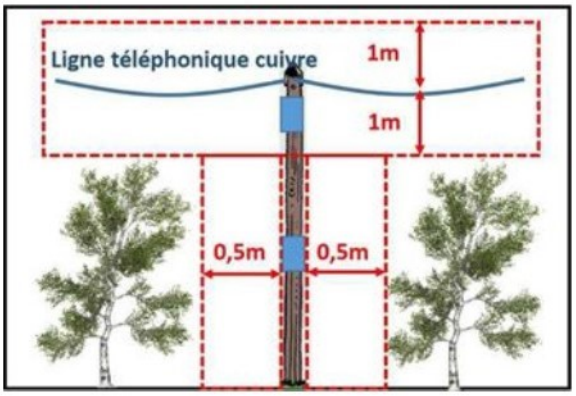

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance avec les lignes de communication aériennes d'1 m en hauteur et de 50 cm en largeur.

Dans le cas d'un élagage non réalisé, il sera effectué par l'opérateur des travaux (Orange) au frais des propriétaires.

Communauté de brigades de CRAON

Lutte contre les cambriolages :

*La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre totalement gratuite est également valable pour les entreprises.*

Demandez le formulaire : cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Signalez votre départ par téléphone à la gendarmerie de CRAON : ***02 43 06 17 20***

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté :www.referentsurete.fr
facebook*: Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne*

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Prévention des vols au préjudice des personnes âgées :

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique;
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance;
- Faites installer sur votre porte un oeilleton et un entrebâilleur;
- Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés;
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes «veuf», «veuve», «madame» ou «mademoiselle».

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants;
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent;
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé;
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte;
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission;
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez vous;
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie;
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Au quotidien, si vous rencontrez une situation anormale et quoi qu'il arrive en cas de doute à toute heure, faites le 17

Msap du Pays de Craon

La Maison de services au public vous propose :

- Un accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h30
- Un espace informatique en accès libre pour vos démarches en ligne
- Une borne CAF pour vos rendez-vous à distance avec un conseiller. Prise de rendez-vous possible auprès de la médiatrice sociale.
- La possibilité d'un accompagnement individualisé, sur rendez-vous avec la médiatrice sociale, dans les différents domaines relevant de la mission MSAP
- Des permanences physiques des partenaires sur rendez-vous

Pour tout renseignement :
CIAS / MSAP du Pays de Craon – le *« 29 »* rue de la Libération
53400 CRAON
02 43 09 09 65
msap@cias.paysdecraon.fr

Nouveau !

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE dans le pays de craon

Vous êtes intéressé(e) ?

Pour louer un vélo, rien de plus simple !
Contactez le Pays de Craon par mail ou par téléphone pour réaliser votre pré-inscription.
Communauté de Communes du Pays de Craon
Centre Intercommunal - Rue de Buchenberg,
53400 Craon
Sur rendez-vous uniquement
accueil@paysdecraon.fr
02 43 09 61 61

Conditions

- Etre actif et avoir 18 ans ou plus
- Résider et travailler dans le Pays de Craon
- Fournir un justificatif d'identité et de domicile
- Fournir une assurance responsabilité civile
- Fournir une attestation de l'employeur
- S'engager à respecter les conditions du contrat de

Tarifs

Location 1 mois : 35 euros
Location 3 mois : 80 euros
Location 6 mois : 140 euros
Location 1 an : 250 euros

> Au delà de 2 ans de location, possibilité d'achat

RIBAMBUS accueille les enfants de 3 mois à 4 ans

Le **multi accueil RIBAMBUS** accueille les enfants de 3 mois à 4 ans sur Saint Aignan sur Roë et sur Renazé. Les trois professionnels de la petite enfance (éducateur de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture) sont présents auprès des enfants afin de les accompagner pendant la journée.

En plus de ses activités régulières, Ribambus propose des projets autour des livres avec l'intervention d'une professionnelle du réseau de lecture publique, de la psychomotricité, de l'éveil musical avec un intervenant de l'école de musique. Les professionnels sont aussi formés sur la communication avec l'enfant par le langage des signes. Le but n'étant pas de leur apprendre ce langage mais bien d'accompagner les enfants qui n'ont pas encore le langage en leur donnant accès à la communication.

À qui s'adresse-t-il ?

Aux familles qui cherchent un mode de garde ponctuel ou régulier pour leur enfant ; aux parents qui souhaitent disposer de temps pour d'autres activités ou rendez- vous ; aux familles qui souhaitent faire découvrir la collectivité à leur enfant, la socialisation et l'éveil auprès de professionnels qualifiés de la petite enfance (formation sanitaire et psychopédagogie).
Deux types d'accueil sont proposés :

- l'accueil « ponctuel» **halte-garderie** à l'heure et sans contrainte ; on peut réserver pour une heure, une demie journée ou une journée selon les places disponibles
- l'accueil « régulier » **crèche** avec des contrats de 3, 6 ou 9 mois et la réservation de 1 à 3 jours/semaine

Où se situe Ribambus ?

Les enfants sont accueillis dans les salles communales, de **9h15 à 17h**.
- Le lundi (semaine paire) **et le vendredi à Renazé, salle de l'Etang**
- **Le mardi à St Aignan, salle du Frêne**

Comment s'inscrire ?

L'inscription administrative se fait sur « le portail famille » www.familles.paysdecraon.fr.
En parallèle les familles doivent rencontrer la directrice, Marine OGER, pour finaliser l'inscription et prendre connaissance du règlement de fonctionnement. Un temps d'adaptation est ensuite définit pour une arrivée « en douceur » dans la structure.

Quel coût ?

Chaque famille a son tarif horaire qui lui est propre en fonction de ses revenus et du nombre d'enfants qui composent la famille. Il est calculé par rapport aux données CAF ou MSA.

Où se renseigner ?

- Par téléphone : **06 24 85 27 47**
- Par mail : **ribambus@cias.paysdecraon.fr**
- Sur internet : **www.paysdecraon.fr**
- Bureaux administratifs :

  Pôle Action Sociale
  8 rue d'Anjou (ancien trésor public)
  53 390 Saint Aignan sur Roë

Qu'est-ce que c'est ?

Une équipe d'animateurs est à l'écoute des idées et des envies des jeunes pour les réaliser

A St Saturnin Du Limet en 2018 :
Pâte fimo, Light painting, Couture, rencontre des jeunes de la commune…

Accompagnement

Exemple d'accompagnement de projet de groupe :
(Décoration de noël, animation intergénérationnelle…)

Séjours organisés par les jeunes (lieu, activités…)

Salle des jeunes

Des animations sont proposées sur le territoire Renazéen les samedis, mercredis et toutes les vacances scolaires: karting, bowling, atelier théâtre, activité manuelle, cuisine...
Ateliers période scolaire: couture, caisse à savon...
Le programme des vacances paraît environ 3 semaines avant. Il est composé de stages, de sorties, d'activités diverses !

Pour qui ?

Pour tous les jeunes à partir de 11 ans (collégiens)/17 ans, des communes du Pays de Craon.

En cas de besoin, un transport est possible pour se rendre à l'activité

Inscription:

www.familles.paysdecraon.fr ou par téléphone

Contacts

Salle des jeunes — 11 rue du Fresne — 53800 RENAZE
02-43-98-38-39

COMMUNAUTE de COMMUNES
CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Pays de Craon

Calendrier des fêtes

Dates à retenir

12 janvier	Concours de belote - Saturnin'Anim
23/24 et 30/31 mars	Week-end pêche à la truite à l'étang communal - Comité des Fêtes
29, 30 et 31 mars	Spectacle Théâtre et Chant - Saturn'Anim
20 avril	Chasse aux œufs - Saturn'Anim
27 et 28 avril	Assemblée communale - Comité des Fêtes
31 mai 1er et 2 juin	Accueil des St Saturnin de France et d'Espagne - Rencontre des St Saturnin
juin	Tournoi inter-familles
7 juillet	Concours de pêche –Association des pêcheurs du Chéran Congrier/St Saturnin
27 juillet	Méchoui - Comité des fêtes
septembre	Concours de boules et palets - Association Sportive
5 et 6 octobre	Concours de belote - Association Passions Partagées
31 octobre	Halloween
16 novembre	Concours de belote - Club des Aînés Ruraux
23 novembre	Soirée de la St Saturnin - Comité des Fêtes et Association Sportive

TOURISME EN PAYS DE CRAON

L'association Tourisme en Pays de Craon" est partenaire de la Communauté de Communes du Pays de Craon dans la promotion du tourisme sur les 37 communes dont celle-ci a la compétence. Elle est en relation étroite avec Sud-Mayenne-Tourisme à Château-Gontier.
Elle comprend quatre commissions :

- ***La commission "Accueil et information"***, soutient la personne recrutée chargée de recevoir et d'informer les touristes. au local situé place du Pilori à Craon. La Maison du Tourisme; inaugurée fin juin 2017 est ouverte en juillet et août. Le local est aussi le lieu de réunion des différents groupes de l'association.
- ***La commission "Animations"*** a participé à la foire de Craon ainsi qu'au circuit des crèches dont l'inauguration a eu lieu le dimanche 16 décembre 2018 à l'église St Nicolas de Craon, après-midi animée par les chorales St Nicolas et Interlude de Château-Gontier
- ***La commission "Histoire et Patrimoine"*** s'intéresse au patrimoine local, à son histoire et édite une revue annuelle intitulée " les Cahiers du Pays de Craon" dont le n°2 est paru au mois de septembre. Elle propose également, à la demande, des visites guidées de Craon ancien. Elle recueille également tous les témoignages émanant des 37 communes susceptibles d'enrichir les Cahiers. Un livre sera édité sur les manoirs du territoire au mois d'avril 2019
- ***La commission "Randonnée",*** affiliée à la F.F.R.P. (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) propose des randonnées pédestres toute l'année : les 2ème et 4ème dimanches matin de chaque mois de septembre à avril, tous les mardis soir pendant la belle saison. En 2018, elle a organisé également une journée à Dinan (22). Elle a animé une randonnée pédestre dans le cadre des Virades de l'Espoir.

D'autre part, l'association participe également à la soirée des prestataires ainsi qu'à Educ-Tour, 2 manifestations en partenariat avec Sud-Mayenne-Tourisme. Elle contribue également au financement de l'animation du marché de Gastines dans le cadre des Embuscades de Cossé le Vivien. Elle a aussi été présente au forum des Associations à Craon ainsi qu'à la journée du patrimoine (visite de la chapelle de l'Ancien Hôpital ainsi que du cloître au 29 rue de la Libération à Craon).

L'information des activités proposées par l'association se fait de différentes manières : les panneaux électroniques à Craon, Cossé et Renazé, l'Ami Cosséen, le Haut-Anjou à la page de Craon et "Infolocale" pour Ouest-France. Des informations ponctuelles sont faites également par voie d'affichage.

MAISON DE
RETRAITE
Les Hunaudières
53800 ST SATURNIN DU LIMET

En 2018, l'établissement a finalisé son Contrat Prévisionnel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce contrat détermine nos priorités pour les 5 prochaines années. Parmi celles-ci figurent plus particulièrement la formalisation de projets personnalisés pour tous les résidents et la participation à la réflexion sur l'offre en hébergement sur le territoire.

Ω

Cette année, la finalisation de la mise en place de volets roulants électriques et l'installation de rails plafonniers dans une vingtaine de chambres, a permis de rendre les manipulations plus « douces » tout en améliorant les conditions de travail des agents.

Ω

En 2018, les grands moments de l'animation sont : le séjour à la mer à Sallertaine en Vendée pour 9 résidents et des journées mer pour de petits groupes, le pèlerinage à Lourdes pour 4 résidents et à Pontmain pour 5 résidents, le repas du CCAS de St Saturnin du Limet pour 21 résidents, le pique-nique des familles animé par Pascal Pertron, le concours de belote et la fête de Noël à la salle des loisirs de St Saturnin du Limet, avec les familles et Pascal Pertron.

Comme chaque année, le personnel et les membres de l'association « Passions Partagées » ont proposé aux résidents, le cinéma tous les 2 mois au cinéma « Vox », les rendez-vous à la médiathèque de Craon, des lotos à la maison de retraite et des ateliers peinture tous les 15 jours.

Des ateliers Karaté, Centre Equestre et Musique au chevet ont pu être renouvelés dans chacun des Etablissements pour Personnes Agées du Pays de Craon grâce à la reconduite des subventions obtenues auprès de l'ARS et de la DRAC.

Se sont rajoutés à ces animations : le théâtre à St Saturnin, le bowling à Rennes, l'atelier poterie à St Berthevin, la visite du musée des vieux métiers, les courses de Craon, une journée à Athée et la découverte du marché des produits locaux du Foyer des Charmilles. La présence et l'aide des jeunes participant au dispositif « argent de poche » nous ont permis de proposer aux résidents en fauteuil des balades au bord de la Mayenne, à la Rincerie ou à St Aubin du Cormier. 4 étudiantes de la Maison Familiale de Craon ont animé, avec la collaboration des soignants, des ateliers inter-générations « cuisine ».

Les rencontres « crêpes », les « goûters presque parfaits », le karaoke, les Olympiades, le grand spectacle de Craon, le bal du Printemps, le concours de belote et la journée sport « défi des 37 », nous ont permis de partager des moments joyeux et chaleureux avec les maisons de retraite de Ballots, Craon, Méral, Noyant La Gravoyère, Pouancé, Renazé et St Aignan sur Roe. Nous avons également accueilli avec joie les chorales de Bouillé Ménard, Pouancé, Craon, Bel Air de Combrée, Cossé le Vivien et Bouchamps les Craon.

Ω

L'année 2018 a été marquée pour tous les établissements par la folle aventure de la Chorale « Les Embuscades », 1er spectacle à Cosse le Vivien dans le cadre de la Chorale intergénérationnelle du Festival de l'humour et 2ème spectacle au Théâtre de Laval au festival « Chœurs en Folie ». 6 résidents de l'établissement ont participé à cette épopée. Une vraie réussite, vu l'enthousiasme et l'émotion du public, et un défi relevé par les résidents qui en gardent un souvenir inoubliable.

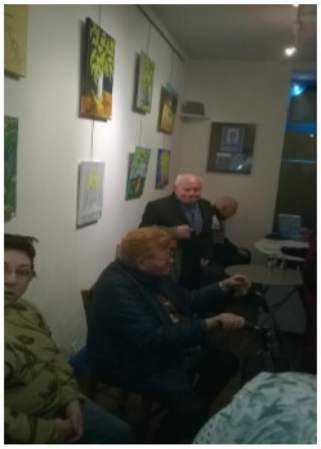

Un autre point fort a été le vernissage et l'exposition des tableaux des résidents participant à l'atelier peinture à la Maison Bleue à Craon du 9 mars au 30 mars. Une surprise pour les visiteurs de cette exposition, une fierté pour les résidents qui ont pu montrer de quoi ils étaient capables.

Ω

Dans le cadre de l'Association Passions Partagées, un calendrier, ayant pour thème, cette année, les peintures célèbres, a été imaginé avec l'aide des jeunes de la Maison Familiale de Craon et des résidents.

Ω

Nous rappelons, comme chaque année, que toutes ces activités ne pourraient avoir lieu sans la participation et l'aide précieuse des familles, des bénévoles (atelier couture, visiteuse, musiciens, aumônerie, cinéma, calendriers, sorties… !!!), du club des aînés ruraux et sans l'implication du personnel. Votre présence est un encouragement permanent. BRAVO et un grand MERCI à tous !

Ω

Cette année, nous avons vu partir en retraite trois de nos agents dont notre animatrice qui étaient présents depuis pratiquement les débuts de l'établissement. C'est un peu de la mémoire de l'établissement qui s'en va. Nous avons une pensée pour elles et leur souhaitons de bien profiter de leur nouvelle liberté.

Nous avons une pensée également pour Sœur Thérèse qui a longtemps soutenu les résidents et qui nous a quitté.

Ω

Toute l'équipe de l'établissement se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'approche de l'année 2019.

Le Directeur
Elisabeth Bastergue

Association des pêcheurs du Chéran
Congrier / St Saturnin du Limet 2018 /2019

Bureau :
Présidents d'honneur : Mr Hervé TISON et Mr Gérard BEDOUET
Président : Mr Gérard LUSSOT
Vice-président : Mr Michel POINTEAU
Trésorière : Me Pierrette GUILLAUDEUX
Secrétaire : Mr Patrick POINTEAU
Secrétaire adjoint : Mr Pierre-Emmanuel POINTEAU

Bénévoles avec permis :
Alain GOUT ; Cédric PATIN ; Alexandre PITON.

Bénévoles sans permis :
André BERSON ; Anthony BLAIS ; Gérard et Yvette BOURGINE ; Antoine et Nicole COURNE ; Bernard LIVENAIS ; Sonia LUSSOT ; Vanessa PATIN ; Joël POINTEAU.

Commissaires aux comptes :
Gérard BOURGINE et Antoine COURNE

Effectifs :
78 sociétaires (tous permis confondus)

Information :

Mr Guénolé LUSSOT est le garde pêche de notre association.
Comme vous le savez, des bancs en ciment sont mis à la disposition des promeneurs, ***nous avons encore constaté leurs dégradations, MERCI DE RESPECTER CEUX -CI.***
La circulation en véhicule motorisé est interdite autour de l'étang du Pré poisson.
Nous rappelons qu'il y a un règlement concernant le droit de pêcher dans les étangs.

Alevinage :
Frayère :
25 avril 2018 : 10 000 vésicules de brochets
2 juin 2018 : 100 brochetons de 10 à 15 cm
15 juin 2018 : 100 brochetons de 10 à 15 cm ce qui nous as permis d'avoir un taux de réussite de : 2 %.

Matinée initiation à la pêche avec le centre aéré
Une matinée initiation à la pêche en association avec le centre aéré de Congrier à été mise en place le vendredi 20 juillet à la Guillotière avec la participation d'une dizaine d'enfants .

Concours de pêche du dimanche 2 juillet 2018

Sous un soleil de plomb, une soixantaine de pêcheurs étaient au rendez-vous pour taquiner le poisson.
Les résultats sont les suivants :

1er Pascal Guillaudeux de Congrier ; 2e Mathieu Renou ; 3e Bernard Madiot .
1er enfant : Adrien Blais de Congrier il finit 5e au classement général. 1Re femme Sylvie Rossignol de Congrier 6 e au classement général.

Résultats de la Tombola :
Barre de son avec caisson de basse : Clarisse Bourgine de Congrier ; Tablette tactile Wifi-Fi 7 : Annick Dus de la Selle Craonnaise ; L'aspirateur vertical : Monique Prampart de Craon ; Caméra sportive Florian Barbot de la Pommeraye (49) ; Grill croque-monsieur : Delphine Emery de Saint Florent le Viel (49)
Félicitations à eux !!!!!!!
En fin d'après-midi, les gagnants ont reçu leurs lots .

Divers :

Comme tous les ans des journées d'entretien du parcours de pêche seront prévues.
Pour un respect de l'environnement et le bien de tous merci de respecter la nature et de laisser les lieux propres.
Les dates d'ouverture de pêche de la truite n'étant pas connues à ce jour, un article par voie de presse et chez votre dépositaire vous seront communiquées.

Les permis de pêche pour l'année 2019 seront à vendre chez Gérard LUSSOT n°10 lotissement de la croix de pierre à Congrier, sur rendez vous (possibilité d'appeler le 02 43 06 82 30) ou sur internet via le site de la fédération de pêche.

Date à retenir :

Concours de pêche le dimanche 07 juillet 2019 n'hésitez pas à venir en famille !!!
Journée découverte de la pêche aura lieu courant juin (les dates ne sont pas encore connues à ce jour)

Remerciements :

Nous remercions les communes de CONGRIER et de SAINT SATURNIN DU LIMET pour leurs subventions ainsi que tous les bénévoles qui permettent à cette association de fonctionner .

L'assemblée générale a eu lieu le 15 février 2018 à la salle des loisirs, 38 personnes étaient présentes.

Composition du bureau :

Présidente : Monique HAILLOT
V/Président : Aristide BULOURDE
Trésorière : Bernadette MARSOLLIER
Trésorière adjointe : Irène GUERIN
Secrétaire : Chantal MOISY
Secrétaire adjointe : Gaëtane GUEDO

Le 2ème lundi de chaque mois (sauf en août et septembre), le club accueille les danseurs de la région. Pour l'année 2019, le bureau a décidé de garder les mêmes musiciens. Un bilan est fait par trimestre.

Tous les jeudis après-midi à la salle de la métairie une douzaine de beloteurs se retrouvent. Une très bonne ambiance, et aux anniversaires chacun apporte gâteau et pétillant.

Le 20 juin, nous avons organisé une journée détente à La Ferté Bernard (72). Une quarantaine de personnes ont participé à cette sortie.

Les 17 et 18 novembre nous avons organisé notre concours de belote.

Le 21 novembre a eu lieu le repas de Générations mouvement au restaurant le Marmiton. 34 convives y ont participés. Excellente ambiance, la journée s'est terminée par la traditionnelle partie de cartes.

Pour terminer la saison des bals, le 10 décembre le club a offert le pétillant et les chouquettes. Une tombola a eu lieu avec les tickets des entrées. Tous étaient heureux de partir avec un petit lot. Nous avons été vivement remerciés pour notre ambiance chaleureuse.

Pour la prochaine sortie, le lieu et la date restent à définir.

Tous les convives prennent la pose, avant la dégustation du repas.

Les beloteurs du jeudi après-midi.

Réunions hors commune :

Le 16 mars 2018 : Concours de belote cantonal à St Aignan Sur Roë (2 participantes)
Le 20 avril 2018 : Assemblée générale à Laval (3 participants)
Le 23 juin 2018 : Journée détente à Fontaine-Couverte (7 participants)
Le 12 septembre 2018 : Repas du territoire au Pégasien (8 participantes)
Le 26 octobre 2018 : Fête de l'amitié à Craon (6 participantes)
Le 26 octobre 2018 : Réunion à Bazouges (2 participants)
Le 7 novembre 2018 : Réunion à St Aignan (2 participantes).

L'assemblée générale pour 2019 aura lieu le 14 février. Tous nos remerciements à la commune pour l'aide financière accordée.

Mot de la présidente :

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2019.
Un grand merci à toute mon équipe pour le travail accompli au sein du club dans une bonne ambiance.

L'association SATURN'ANIM a redémarré ses activités annuelles en septembre dernier. Nous vous proposons donc les activités suivantes :

- la gymnastique détente pour les adultes qui se déroule le mardi soir de 20h30 à 21h30.
- un atelier théâtre le mercredi après-midi pour les enfants encadré par Nathalie et le vendredi soir de 20h30 à 23h pour les adultes.
- un atelier chant le lundi soir de 20h30 à 22h tous les 15 jours animé par Naty notre professeur de chant.

Nous avons remis en route les ateliers bricolages vacances pour les enfants. Ils ont réalisé de jolis bricolages pendant les vacances de la toussaint pour la fête d'Halloween.

Nous organisons également tout au long de l'année diverses activités ponctuelles comme des cours d'art floral ou des ateliers cuisine, la chasse aux œufs de pâques, des sorties cinéma pour les enfants, sortie à la patinoire, Halloween etc…

Bien sûr pour pouvoir bénéficier de toutes ses activités organisées par notre association à des tarifs préférentiels il faut vous procurer une carte de membre qui sert pour toute la famille et qui est au coût très modique de 5€.

Le Mot du président :

Je vous souhaite à toutes et à tous une Bonne et heureuse Année

2019

Un grand MERCI à toute mon équipe pour le travail accompli au sein de ***Saturn'Anim***

DATE A RETENIR :

- Concours de belote le 12 janvier 2019
- Spectacle théâtre et chant le 29, 30 et 31 mars 2019
- Chasse aux œufs le 20 avril 2019

Rencontre des « St Saturnin »

2018 s'achève, une année de plus écoulée et nous voici à l'aube de la réception de nos amis des St Saturnin De France et d'Espagne, week-end de l'ascension (31 mai, 1er et 2 juin 2019).

N'oubliez pas si vous souhaitez recevoir nos visiteurs chez vous pour ce week-end de partage et d'échange, déposer la fiche hébergement jointe à ce bulletin en mairie avant le 10 mars 2019. L'association prendra contact avec vous par la suite.

L'an dernier, nous étions dans les Landes à Ygos St Saturnin, autre magnifique région française de par ses paysages et sa gastronomie. Une fois de plus, les participants ont passé un super week-end, malg une météo un peu capricieuse.

Découverte et dégustation des produits locaux de chaque St Saturnin

Passage du témoin, moment fort des Rencontres, cette année il nous sera remis pour un an.

Composition du bureau :

Président : Olivier DUTHEIL
V/Président : Robert COUET
Trésorier : Guy MOISY
Trésorière adjointe : Annette GUILLET
Secrétaire : Catherine CORMIER
Secrétaire adjoint : Gérard BEDOUËT

Pour cette nouvelle année, l'association des Rencontres vous souhaite à toutes et à tous ses m leurs vœux de bonheur et de santé.

AS ST SATUNIN DU LIMET

Composition du bureau :

Président : BUTTIER Steven
Vice-président : MARSOLLIER Edouard
Secrétaire : COURCELLE Florian
Secrétaire adj : RENAUDIER Jimmy
Trésorier : COURCELLE Adrien

L'équipe s'est maintenu en 3ème division de district et occupe actuellement la 10ème place du classement. L'effectif est assez restreint avec 15 joueurs. Malgré des résultats mitigés depuis le début de saison les matchs sont encourageants tant dans le contenu que dans l'état d'esprit.

Le club est toujours à la recherche de joueurs et de bénévoles et est disposé à former un jeune arbitre.

L'A.S. étudie actuellement les possibilités d'entente ou de fusion avec d'autres clubs aux alentours afin d'assurer sa survie et une utilisation régulière du stade Victor Simon.

Le club tient à remercier la municipalité pour l'aide financière apportée chaque saison ainsi que pour la mise à disposition et l'entretien des terrains et des infrastructures.

Un grand merci également aux joueurs et bénévoles qui participent aux matchs et manifestation du club.

Le mot du président : Venez soutenir votre équipe en passant un moment convivial. Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2019.

Le comité des fêtes

Composition du bureau

Présidente d'honneur :
Mme Marie-Jo Delanoë
Président : COUET Robert
V/ Président : SIMON Bernard
Trésorier : MIGNOT Claude
V/ Trésorier : GENOUEL Jérôme
Secrétaire : VERDON Fabrice
V/ Secrétaire : LEPEAU Philippe

Les membres

BERSON André, BERSON Gilbert, GUILLET Hubert, LEMOINE Denise, COUET Monique, MIGNOT Gaëtan, , BEDOUET Gérard, HOGRET Yoann, MOUSSU Jean, PLANCHENAULT Sébastien, BOUCHER Damien, DELANOË Lionel, RAIMBAULT Eddy.

Rétrospective de l'année 2018

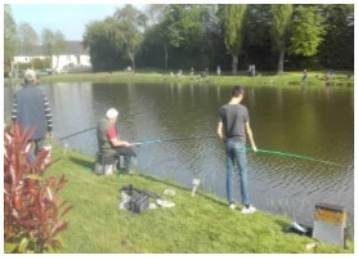

17/18 et 24/25 Mars → La pêche à la truite.
La fraicheur du matin attire les belles prises. Les passionnés et les amateurs de pêche sont nombreux à se retrouver sur les deux week-end. Possibilité de manger sur place le midi.

21/22 Avril → L'assemblée communale.
Le concours de pêche, le concours de palets et les courses cyclistes font de ces deux jours un grand week-end festif, sans oublier la course en sac pour les enfants.

28 Juillet → Le méchoui.

Comme chaque année, les convives ont pu dégusté moutons ou cochons cuits au barbecue. A la tombée de la nuit, un feu d'artifice, offert par la commune, est tiré au plan d'eau.

24 novembre → La soirée de la St Saturnin.

L'A.S. et le comité des fêtes terminent l'année ensemble avec cette grande soirée « repas dansant ».

MOT DU PRESIDENT :
Le comité des fêtes remercie la municipalité et tous les bénévoles qui œuvrent pour l'association tout au long de l'année. Bonne année 2019.

S.A.S. BIZEUL

s.a.s. au capital de 37 000 euros

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
CARRELAGE - FUMISTERIE
CLOISONS SÈCHES
ISOLATION intérieure

Bd Pasteur - **RENAZÉ**
Tel. 02 43 06 76 92 - Fax 02 43 06 86 11

Anne Rice
Agent Commercial
Portable: 00 33 (0)6 33 24 06 74
email: anne@frenchestateagents.com

the french estate agents
LEGGETT IMMOBILIER

www.frenchestateagents.com www.leggett-immo.com
Siège Social: La Maison du Chapitre, 24140 La Rochebeaucourt et Argentine
Tel 00 33 (0)5 53 55 62 54 Fax: 00 33 (0)5 53 56 62 57

Joël HEULIN

Entreprise de Fourniture
de béton préparé

Siège social : La Rivière
ST-SATURNIN-DU-LIMET
Tél. 02 43 06 47 85
La Mine - 49420 CHAZÉ-HENRY

M. et Mme COURCELLE

LA RIVIÈRE - **ST-SATURNIN-DU-LIMET**
Tél. 02 43 06 73 90

vous accueillent pour vos
Banquets, Anniversaires,
Mariages, Baptêmes,
Réunions, Communions

à la Salle de Réception "La SALSA"

angel Coiff
Homme - Femme - Enfant
Coiffure à Domicile
06 62 21 84 13

SARL MOISY CYRILLE
entreprise de maçonnerie
Neuf & Rénovation - Ravalement & Carrelage
ZA de la charmille - 53390 ST Aignan/Roë
Tél/Fax : 02 43 07 56 47 - sarlmoisy.cyrille@orange.fr

QUALIPAC ALUMINIUM SAINT SATURNIN

QUALIPAC
ALUMINIUM